

DAUE - AFFAIRES ECONOMIQUES
PLT

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 MARS 2010

DELIBERATION

OBJET : ZAC de Kerdroual – vente du lot n° 10

Rapporteur :Patrick GARGAM

Le 20 décembre 2007, le conseil municipal a donné son accord sur les prix de vente des terrains de la ZAC de Kerdroual.

Il est fait part d'une offre d'acquisition dont le détail figure ci-dessous. Le compromis de vente doit être signé dans les prochains jours.

N° de lot	Dénomination	Activité	Terrain		Travaux refacturés	Prix de vente H.T.
			Surface	Prix H.T.	Totem clôture haies - talus	
10	Eurl AM Chauffage	Plomberie – chauffage	813 m ²	30 894 €	6 000 €	36 894 €

Il est précisé que :

- tout acquéreur a la faculté de substituer toute personne morale qui lui plairait, dans laquelle il occupe des fonctions de gérant majoritaire ;
- les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- DONNE son accord pour la vente du lot n° 10 dont le détail figure ci-dessus, les frais y afférent étant à la charge de l'acquéreur.
- DONNE tous pouvoirs au maire ou à l'adjoint délégué pour accomplir les différentes formalités.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
L'adjoint délégué,

Patrick GARGAM